



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : www.cfdtsf3c.org

VILLENEUVE St Georges CC

Facteur d'avenir : Avec ou Sans accord ? C'est aux facteurs de choisir ...

La CFDT, 2^{ème} organisation syndicale à La Poste du Val de Marne se devait de vous informer sur votre avenir avec la réorganisation en cours, même si localement nous ne sommes pas les plus représentés.

Une réorganisation difficile à accepter :

Avec une DHMO en forte baisse, une mécanisation du courrier très forte, les 5 suppressions de quartiers sont insupportables. La charge de travail à répartir sur les autres quartiers va forcément dégrader les conditions de travail actuelles des factrices et facteurs de Villeneuve. La Poste aura une lourde responsabilité face à une éventuelle augmentation de l'absentéisme et de l'inaptitude. La pénibilité des métiers de la distribution doit être prise en compte dans le temps de travail par nos dirigeants.

La CFDT a interpellé la DOTC pour obtenir une diminution de la productivité effectuée mais cette dernière a refusé prétextant comme partout les baisses de trafic....

Combattre le projet ou exiger des contreparties ?

Partout où la CFDT est représentée, nous nous engageons vis-à-vis des collègues à négocier et obtenir un maximum de contreparties dans les projets de la Direction par la signature d'accords locaux. La CFDT a été sur ce projet, le seul syndicat à mener une audience et porter des revendications.

Pour la CFDT, la négociation paye :

Un accord local permet d'imposer à la Direction :

- Un régime de travail plus favorable que le scénario à 35 heures sur 4 semaines.
La CFDT a d'ailleurs obtenu dans le Val de Marne le principe de repos accolés au week-end dont le samedi. C'est le cas du scénario que vous avez voté à la majorité. Nous venons d'exiger un projet d'accord sur 24 mois afin d'éviter toute nouvelle réorganisation rapprochée.
- Le volet promotionnel est revu à la hausse : Une quinzaine de promotions seront réalisées pour Villeneuve St Georges et Valenton dont 3 facteurs qualités et 4 facteurs d'équipe en classe 2, les ACD en 1.3, 6 à 7 facteurs référents en 1.3.
Les premières RAP seront réalisées le 28 octobre.
- La mise en place de la sécabilité du lundi et du mardi sera reportée de 15 jours minimum après la mise en place du 20 octobre.
- Les doublures des facteurs d'équipe et facteurs qualité seront effectuées avant la mise en œuvre.

- Une compensation sous forme de RC sera attribuée aux facteurs ayant un CHM ainsi qu'aux agents rouleurs, facteurs d'équipe et facteurs qualité concernés sur une période de 3 mois.
- L'impact de la réorganisation sur les conditions de travail pourrait être évalué en commission de suivi et l'attribution de la prime d'équipe serait encadrée.

La CFDT est très attachée à la représentativité des syndicats. Pour autant, nous ne pouvons pas accepter que des Postiers du 94 ne bénéficient pas des mêmes contreparties que leurs collègues des autres établissements.

La CFDT prendra ses responsabilités et s'engagera dans un accord local sous 2 conditions :

- Une demande exprimée majoritairement par le personnel de Villeneuve pour bénéficier du régime de travail avec accord. Les Collègues de Valenton nous ont déjà sollicités.
- L'engagement de facteurs de représenter la CFDT localement afin de suivre la mise en œuvre de l'accord, de la nouvelle organisation et de recadrer au plus vite les difficultés rencontrées.

Les négociations ne sont pas terminées : La CFDT exige toujours un nombre de 1.3 supplémentaires, la sédentarisation des rouleurs en équipe, un rééquilibrage équitable et discuté avec les agents, la mise à disposition de vélo électrique pour les facteurs volontaires et les plus éloignés.

Je veux me syndiquer, donner mon avis, ou poser des questions, je contacte la CFDT au 01 43 99 56 03



Revendiquer, proposer, agir, négocier : C'est ça la CFDT !

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle) Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal.....Ville.....

Etablissement Ville

Niveau de fonction Salaire net imposable Indice brut
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature :